

CHAPITRE XIII

Kouang Siu (suite).

Audience
impériale.

D'UNE façon imprévue, le 14 décembre 1890, le Tsoung-li Yamen prévenait le corps diplomatique de Pe King par un décret impérial qu'il serait reçu en audience l'année suivante. Déjà à la suite du mariage de l'Empereur, le 7 mars 1889, par ordre de l'Impératrice, le prince K'ING avait convié le corps diplomatique à un banquet au Tsoung-li Yamen.

Le jeudi 5 mars 1891, les ministres étrangers furent admis en audience par l'Empereur, dans le *Tse Kouang Ko*, où les diplomates occidentaux avaient été reçus en 1873 par T'oung Tche; cependant de nombreux pourparlers avaient eu lieu pour obtenir que la réception se tint dans une salle plus digne du corps diplomatique étranger.

Les représentants étrangers n'avaient d'ailleurs consenti à être reçus le 5 mars 1891 dans le *Tse Kouang Ko*, qu'à la condition expresse que les prochaines audiences auraient lieu dans l'enceinte même du Palais impérial. L'arrivée des nouveaux ministres d'Autriche-Hongrie et de Russie ainsi que le retour du ministre de France, soulevèrent de nouveau la question du lieu de l'audience. Le Tsoung-li Yamen, malgré les arrangements pris, proposa de nouveau le *Tse Kouang Ko*, qui ne fut pas accepté par les trois diplomates; les Chinois offrirent alors le *Tcheng Kouang Tien*, salle qui a eu de fâcheux antécédents et que les ministres étrangers n'auraient pas dû accepter. Tour à tour, le ministre d'Autriche-Hongrie, M. de BIEGELEBEN, le 27 octobre 1891, le ministre d'Angleterre, O'CONOR, le 13 décembre 1892, le ministre d'Allemagne, Baron SCHENCK, le 22 juillet 1893, le ministre de Belgique, M. LOUMYER, le 8 décembre 1893,